

# Avec la feuille jaune, évitons un labyrinthe de questions !



**Tout peut arriver !  
Facilitez votre prise en charge  
par les professionnels de santé ou  
d'urgence**

**Pour vous et/ou pour vos proches, ici,  
une personne peut vous accompagner pour  
renseigner ce document.**



## **FEUILLE D'INFORMATIONS SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES A DOMICILE**

Encore trop peu connue, la "feuille jaune", document unique et départemental, est un précieux support pour les professionnels de la santé. Ainsi, en cas de problème les informations notées sur cet imprimé permettent aux pompiers, ambulanciers, SAMU, urgences, professionnels de santé, etc, de contacter un de vos proches ou un professionnel qui vous connaît.

Afin de faciliter les interventions, cette "feuille jaune" facilement indentifiable de par sa couleur doit être rapidement accessible et visible.

### ***Qu'est-ce que la feuille jaune ?***

Une feuille d'informations concernant la prise en charge des personnes à domicile, mais encore ...

Ce document « feuille d'informations sur la prise en charge des personnes à domicile » a été conçu pour permettre aux médecins urgentistes, services sociaux de l'hôpital, médecins régulateurs du Centre 15 et pour tout acteur du parcours de soins etc. de connaître les aides dont bénéficient les personnes vivant à domicile. Ce recueil d'informations permet une meilleure prise en charge et peut aussi être une aide à la décision dans certaines situations.

### ***Qui la met en place ?***

Elle est mise en place, au domicile ou dans les documents de l'usager, avec celui-ci, par un service d'aide à domicile, un tuteur, un infirmier libéral, un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), le médecin traitant, l'accueil de jour, le Centre local d'information et de Coordination (CLIC) etc.

### ***Où placer ce document ?***

Vous, acteurs du maintien à domicile investis dans la démarche de mise en place de ces « feuilles jaunes », vous déployez ces documents et les valorisez auprès de vos patients, usagers et de son entourage. Cette feuille doit être rangée dans le porte-ordonnance ou livret-pharmacie du patient/usager qui en possède un. La dernière ordonnance, la carte vitale et carte de mutuelle seront également dans ce même livret.

Lors d'une intervention à domicile (y compris foyer-logement, résidence-autonomie et MARPA maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie), concernant une personne dépendante ou non, les sapeurs-pompiers et ambulanciers privés recherchent autant que possible, la présence de ce document, de couleur jaune.

Il est possible que certaines personnes ne possèdent pas ce porte ordonnance. Dans ce cas, nous demandons aux acteurs du maintien à domicile de laisser ce document dans un endroit facilement identifiable et visible : auprès de la lysbox, du téléphone, de la téléalarme, sur le meuble principal de la pièce à vivre...

Pour un meilleur suivi du patient et une meilleure prise en compte de ses besoins, cette feuille jaune doit être remise au service d'accueil d'urgence en cas de transport par les secouristes mais aussi par l'entourage.

Après retour à domicile, pensez à vérifier la présence dudit document et à en rééditer un si nécessaire. Régulièrement, veillez à la réactualisation des données en cas de besoin.



1. Date :  Heure :  Service intervenant : SP  AP   
Motif d'intervention :  
Suites données :  
Victime laissée sur place  Victime transportée :  préciser CH :  
Proches (précisez) : avertis  SLL  Intervenant à domicile (précisez) : avertis  SLL   
Précisions :

5. Date :  Heure :  Service intervenant : SP  AP   
Motif d'intervention :  
Suites données :  
Victime laissée sur place  Victime transportée :  préciser CH :  
Proches (précisez) : avertis  SLL  Intervenant à domicile (précisez) : avertis  SLL   
Précisions :

2. Date :  Heure :  Service intervenant : SP  AP   
Motif d'intervention :  
Suites données :  
Victime laissée sur place  Victime transportée :  préciser CH :  
Proches (précisez) : avertis  SLL  Intervenant à domicile (précisez) : avertis  SLL   
Précisions :

6. Date :  Heure :  Service intervenant : SP  AP   
Motif d'intervention :  
Suites données :  
Victime laissée sur place  Victime transportée :  préciser CH :  
Proches (précisez) : avertis  SLL  Intervenant à domicile (précisez) : avertis  SLL   
Précisions :

3. Date :  Heure :  Service intervenant : SP  AP   
Motif d'intervention :  
Suites données :  
Victime laissée sur place  Victime transportée :  préciser CH :  
Proches (précisez) : avertis  SLL  Intervenant à domicile (précisez) : avertis  SLL   
Précisions :

7. Date :  Heure :  Service intervenant : SP  AP   
Motif d'intervention :  
Suites données :  
Victime laissée sur place  Victime transportée :  préciser CH :  
Proches (précisez) : avertis  SLL  Intervenant à domicile (précisez) : avertis  SLL   
Précisions :

4. Date :  Heure :  Service intervenant : SP  AP   
Motif d'intervention :  
Suites données :  
Victime laissée sur place  Victime transportée :  préciser CH :  
Proches (précisez) : avertis  SLL  Intervenant à domicile (précisez) : avertis  SLL   
Précisions :

8. Date :  Heure :  Service intervenant : SP  AP   
Motif d'intervention :  
Suites données :  
Victime laissée sur place  Victime transportée :  préciser CH :  
Proches (précisez) : avertis  SLL  Intervenant à domicile (précisez) : avertis  SLL   
Précisions :